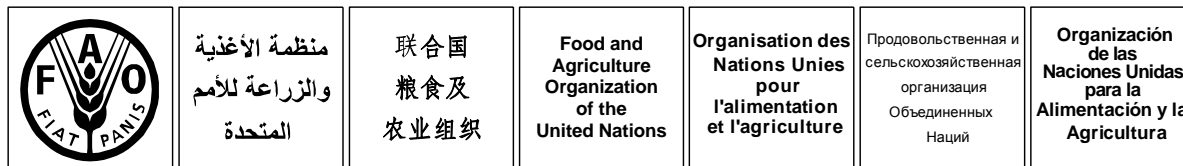


Mars 2012

F



COMITÉ DE L'AGRICULTURE

Vingt-troisième session

Rome, 21-25 mai 2012

Progrès réalisés concernant la Plateforme de la FAO sur l'eau

I. Contexte

1. Suite à la recommandation issue de l'Évaluation du rôle et des activités de la FAO liés à l'eau¹, l'aval du Comité du Programme en avril 2010, et l'approbation du Conseil à sa cent trente-neuvième session de mai 2010, la FAO s'est vu demander d'établir une plateforme sur l'eau avec l'objectif global de servir de mécanisme interne de coordination pour mieux traiter les questions liées à l'eau pour l'ensemble des Objectifs stratégiques et de la structure organisationnelle.
2. Les objectifs immédiats de la Plateforme sont les suivants:
 - améliorer l'efficacité opérationnelle de la FAO pour la planification et la mise en œuvre de programmes normatifs et de terrain;
 - élargir la vision stratégique et l'approche de la FAO pour les questions liées à l'eau afin d'orienter les activités au sein et à l'extérieur de l'Organisation.
3. Le processus menant à la création de la Plateforme de la FAO sur l'eau faisait intervenir une série de mesures, dont: i) des réunions consultatives avec les bureaux décentralisés et les unités du Siège pour rédiger un document interne traitant des objectifs, du mandat, du programme de travail à moyen terme, de la gouvernance et de la mise en œuvre de la Plateforme sur l'eau, ii) la rationalisation des mesures prioritaires de la Plateforme au sein du Programme de travail et budget (PTB) 2010-2011, et iii) l'élaboration d'un produit de l'Organisation dans le cadre du PTB 2012-2013.

II. Gouvernance de la Plateforme de la FAO sur l'eau

4. Le Président de la Plateforme de la FAO sur l'eau est le Directeur général adjoint du Département de la gestion des ressources naturelles et de l'environnement, avec un Secrétaire de la Plateforme spécialement désigné par la Division des terres et des eaux pour assurer la coordination, l'appui et une communication efficace entre les unités opérationnelles. Toutes les unités pour lesquelles l'eau est un aspect important de leurs travaux sont membres de facto de la Plateforme et ont déjà désigné leurs coordonnateurs en son sein. En fonction des demandes spécifiques, des groupes de travail (ou équipes spéciales) *ad hoc* pourront être créés.

¹ PC 103/9.

Le tirage du présent document est limité pour réduire au maximum l'impact des méthodes de travail de la FAO sur l'environnement et contribuer à la neutralité climatique. Les délégués et observateurs sont priés d'apporter leur exemplaire personnel en séance et de ne pas demander de copies supplémentaires. La plupart des documents de réunion de la FAO sont disponibles sur internet, à l'adresse www.fao.org.

5. La Plateforme fonctionne grâce à des échanges périodiques et des réunions de prise de décision conjointe entre les unités de la FAO et les responsables régionaux ayant des responsabilités importantes dans le secteur de l'eau.
6. Un organigramme interne spécifiant clairement les rôles des unités participant à la Plateforme, les mécanismes de liaison et les procédures de travail est en préparation.

III. Actions menées au cours de l'exercice biennal 2010-2011

7. Au cours de l'exercice biennal 2010-2011, l'activation de la Plateforme a été assurée par la réattribution de ressources du programme ordinaire existantes de la Division des terres et des eaux. Les principales activités menées sont résumées ci-après:
 - a) Communication à trois cent soixante degrés à l'intérieur de l'Organisation pour parvenir à un consensus sur le document « interne » destiné à servir de cadre de référence pour opérationnaliser la Plateforme.
 - b) Évaluation des principaux produits de la FAO liés à l'eau avec l'objectif d'aligner le programme normatif sur les besoins liés à la mise en œuvre sur le terrain.
 - c) Préparation de la première ébauche d'un document de « Vision » pour l'eau au sein et à l'extérieur de l'Organisation.
 - d) Préparation, en collaboration avec l'ONU-Eau, d'un document de référence sur le suivi mondial et les systèmes d'alerte rapide liés à l'eau dans le secteur agricole.
 - e) Soutien au Service d'appui à la sécurité alimentaire intégrée dans l'élaboration de technologies de maîtrise de l'eau², appui technique renforcé à la mise en œuvre du programme d'urgence de la FAO et fourniture d'un soutien coordonné à la Facilité alimentaire de l'Union européenne.
 - f) Soutien à la Division de la parité, de l'équité et de l'emploi rural (ESW) pour la préparation du « Passeport pour l'intégration des considérations de parité hommes-femmes dans les programmes concernant l'eau: Questions clés sur les interventions dans le secteur agricole³ » destiné au personnel sur le terrain, aux organisations non gouvernementales et aux employés de l'administration locale.
 - g) Activation d'un programme de formation pour le personnel de la FAO (au Siège et dans les bureaux décentralisés) sur les principaux produits et outils normatifs pertinents pour la mise en œuvre sur le terrain.
 - h) Mise en place d'un partenariat stratégique avec l'Institut international de gestion de l'eau pour mettre en œuvre un consortium de projet de recherche à long terme sur « L'eau, les sols et les écosystèmes ».
 - i) Élaboration du Programme pour le PTB 2012-2013, y compris des composantes envisageables pour le domaine d'action prioritaire: Pénuries de ressources en terres et en eau (IFA WALS).

IV. Programme de travail pour l'exercice biennal 2012-2013

8. Le PTB 2012-2013 prévoit que le Secrétariat de la Plateforme sera constitué d'un fonctionnaire spécialisé et d'un fonctionnaire d'appui. Les activités de la Plateforme ont été planifiées, avec des contributions du Siège et des bureaux décentralisés, en tant que produit de l'Organisation au titre de l'Objectif stratégique F. Le programme de travail vise à traiter les problèmes et les lacunes identifiés jusqu'ici et à renforcer l'efficacité opérationnelle de la Plateforme, ainsi que relevé ci-après:
 - a) Le document de « Vision » au sein et à l'extérieur de l'Organisation devrait être prêt d'ici fin 2012.
 - b) Les principaux produits normatifs existants, tels que définis au cours du précédent exercice, seront actualisés et reformatés le cas échéant, et diffusés pour adoption par les fonctionnaires clés de la FAO (auprès du Siège et des bureaux décentralisés).

² FAO. 2011. *Review of Water Control Technologies in the FAO Programmes for Food Security*.

³ Mise au point définitive du document par ESW en cours.

- c) En fonction des priorités du programme de terrain, il sera envisagé d'élargir les principaux nouveaux produits normatifs, tels que définis au cours du précédent exercice.
- d) Un programme de formation à la demande conçu pour le personnel de la FAO et ses consultants sera élaboré pour accélérer l'utilisation de produits normatifs de base de la FAO.
- e) Les procédures seront améliorées et harmonisées pour renforcer l'approche institutionnelle de l'élaboration et de la mise en œuvre des projets/programmes et la coordination entre le Siège et les bureaux décentralisés.
- f) Assurer une plus grande visibilité du rôle et des activités de la FAO en matière d'eau en participant à de grands événements internationaux au cours de l'exercice biennal, comme le sixième Forum mondial de l'eau, la Journée mondiale de l'eau, et la Semaine mondiale de l'eau, tous liés au thème « Eau et sécurité alimentaire ».
- g) Encourager de nouvelles synergies et collaborations entre les trois organismes des Nations Unies ayant leur siège à Rome (FAO, Programme alimentaire mondial (PAM) et Fonds international de développement agricole (FIDA)).
- h) Créer une composante intranet de la Plateforme afin d'améliorer la communication entre le Siège et les bureaux décentralisés.
- i) Soutenir la formulation de cadres de priorités par pays pour ce qui concerne l'eau.

V. La voie à suivre

9. La feuille de route des futures activités de la Plateforme vise à atteindre un niveau de coordination qui tire parti des connaissances et de l'expérience sur le terrain de l'Organisation en matière d'eau pour pouvoir fournir des services actualisés à ses États Membres. Elle reposera sur trois piliers.

10. Le premier pilier est la vision stratégique pour l'eau en tant que telle, qui contribuera à l'établissement des priorités, la formulation de produits et l'établissement d'équipes pour la mise en œuvre commune le cas échéant. Le second pilier comporte l'amélioration des procédures opérationnelles de la Plateforme, qui constituera une excellente occasion pour la FAO d'être vue comme une organisation « unie dans l'action » et contribuera à la création de partenariats plus solides avec d'autres parties prenantes du domaine de l'eau. Le troisième pilier s'attache à favoriser la mobilisation de ressources extrabudgétaires pour la mise en œuvre de la vision stratégique en matière d'eau.